

# NEWSLETTER

MARS2023

*Chatbot Rebecca*



## SOMMAIRE

---


### ACTUALITÉS

- Un nouveau QCM RH !
- Mes nouvelles connaissances indemnitaires

### NOUVEAUTÉS

- Donnez-moi votre avis !
- Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ? Utilisez le formulaire de contact.

## Un nouveau QCM RH !

Venez tester vos connaissances **sur les nouveautés de la formation professionnelle** suite aux évolutions portées par le Décret 2022-1043. Le QCM est disponible au niveau des notifications  et comporte 5 questions.

## Mes nouvelles connaissances indemnitaires

Les **350** fiches indemnitaires décrites dans le référentiel de paye sont réparties comme suit :

Interministérielle	Agriculture	Armées	Conseil d'État
106	25	92	13
Cour des Comptes	Culture	Éducation nationale	Intérieur
18	20	15	61



## Donnez-moi votre avis !

Vous avez **jusqu'au 17/04/2023** pour répondre à mon questionnaire ! Cela ne vous prendra que **10 minutes**.

Plus vous serez nombreux à me répondre, plus je comprendrai vos attentes et plus je serai en capacité de répondre à vos besoins.

La synthèse des réponses sera diffusée au cours du printemps.

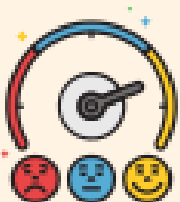
Merci par avance pour votre contribution !

Pour répondre **cliquez sur le bouton** ci-dessous :

**Répondre à  
l'enquête**

S'il ne fonctionne pas, vous pouvez utiliser le lien ci-dessous :

<https://www.galileo.finances.gouv.fr/index.php/386631?lang=fr>



## Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question ? Utilisez le formulaire de contact.

Certains d'entre vous l'ont déjà utilisé ! Au bout de deux incompréhensions successives du chatbot Rebecca, je vous propose **un formulaire de contact à compléter**.

Je suis désolée. Il se peut que je n'ai pas été formée à votre question. Merci de me préciser votre demande dans le commentaire !

Prénom

Nom

E-mail\*

Commentaire\*

\* Champs obligatoires

Utilisez le champ commentaire pour me transmettre votre question.

N'oubliez surtout pas de saisir votre adresse e-mail afin que je puisse vous répondre (1).

Cliquez sur le bouton Envoyer (2) et votre demande est prête à être traitée par le CISIRH.



**Pour une utilisation éco-responsable de cette newsletter : n'imprimez ce document qu'en cas de stricte nécessité.**